MARCONNE

Information

Rue d'Abbeville vers 1960

N° 81

Janvier 2023

Rue d'Abbeville - 2022

Loi de Presse du 29 juillet 1981
Editeur, Mairie de Marconne 7 rue d'Abbeville 62140 Marconne
Directeur de la publication, Monsieur le Maire
Imprimé par la Mairie de Marconne

Le Mot du Maire

Chères Marconnoises, Chers Marconnois,

Je souhaite que l'année 2023 soit jalonnée pour chacune et chacun d'entre vous, de nombreuses satisfactions, au cœur de vos vies familiale et professionnelle et de vos engagements de toute nature.

Une année nouvelle certes encore marquée d'incertitude, mais pleine d'espoir et de joie de vivre dans une commune toujours agréable. Un territoire tourné vers l'avenir et une France que l'on souhaite apaisée. Une France vice- championne du monde de football, la fierté dépasse la déception.

Dans ce magazine vous trouverez également d'autres informations utiles, le calendrier des jours de ramassage des ordures ménagères et les nouvelles consignes du tri, un sujet très important pour la gestion des déchets ménagers et ce, à compter du 1er janvier.

Notre Commune est un territoire heureux, dans ce moment difficile, apprécions ce bonheur, à sa juste valeur, en continuant à manifester notre solidarité, à toutes celles et tous ceux qui sont confrontés à la maladie, la solitude, au chômage et à la pauvreté.

Le Centre Communal d'Action Social est là pour aider ceux qui sont les moins favorisés. Aux membres du centre communal, j'adresse mes sincères remerciements pour le travail accompli ainsi qu'aux Présidentes et Présidents et membres des associations locales qui ont animé la commune en 2022.

Cette année 2023 nous permet de revenir aux traditionnels vœux à la population. Aussi, je vous invite avec les membres du Conseil Municipal, à la salle des fêtes, le dimanche 15 janvier à 11 heures à fêter ensemble la nouvelle année et à se retrouver avec plaisir pour cette cérémonie des vœux. A très vite !

A cette occasion, il sera remis la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à :

Echelon Or :	- Madame Françoise SALOME,	Ancienne Adjointe au Maire
	- Madame Anne LEBRUN,	Fonctionnaire territoriale
Echelon Vermeil :	- Monsieur Jean-Claude FILLION,	Maire
	- Madame Christelle LEPERS,	Fonctionnaire territoriale
Echelon Argent :	- Monsieur Thierry LEMAIRE,	Adjoint au Maire
	- Monsieur Luc GERVOIS,	Conseiller municipal délégué

Bonne et Heureuse Année 2023

Jean-Claude FILLION

Maire de Marconne

SOMMAIRE

P. 1	Carte de Voeux
P. 2	Nos écoles
P. 3	Les 10 ans de l'ABC
P. 4	Anciens Combattant - Histoire de la Croix de Lorraine
P. 5	Générations Mouvement
P. 6	Etat Civil 2022
P. 7	Abbé Vincent Blin
P. 8	Infos Pratiques
P. 9	Projet Centre Socio Culturel
P. 10	IGN
P. 11	Fait divers !
P. 12	Quelques nouvelles du Comité des Fêtes
P. 13	Retour en Images
P. 14	Rétrospective Cinéma
P. 15	Louvres-Lens 10 ans !
P. 16	Mieux consommer
P. 17	Ouverture sauvage Points d'eau incendie
P. 18	Vers la danse … FOLK
P. 19	Frelons Asiatiques
P. 20/21	Les vies de Marie de Hongrie
P. 22	Le Padel

Jean-Claude Fillion, Maire de Marconne

et les membres du Conseil Municipal

vous présentent leurs vœux de

Bonne et Heureuse Année 2023

et vous convient à la cérémonie des vœux qui aura lieu le

Dimanche 15 janvier 2023 à 11 heures

à la Salle des Fêtes « Victor Delefosse »

Nos écoles

LA SEMAINE DU GOÛT

L'AQUATIC BOWLING CENTER a 10 Ans !

Rappelons-nous, le 24 octobre 2012, le centre aquatique ouvre ses portes, après dix-huit mois de travaux, et après surtout un long chemin d'embuches, de tracas administratifs que Monsieur FILLION, alors Président de la Communauté de communes de l'Hesdinois a résolu, aidé de ses collaborateurs.

Il a été recouru à un bail emphytéotique administratif pour la conception, la construction et le financement de cet ensemble de loisirs, s'élevant à 10 600 000 € HT. Le Conseil Régional et le Conseil Départemental ont accordé des aides financières à ce projet et la gestion a été confiée à RECREA.

L'implantation et l'architecture du bâtiment ont pris en compte la qualité paysagère du site, avec une recherche des meilleures orientations et apport de la lumière naturelle, une organisation de l'ensemble favorisant la bonne gestion et l'entretien de l'équipement, une image d'un équipement moderne. Volume simple, la composition générale détermine un ensemble harmonieux où l'espace aquatique et le bowling possèdent leur identité propre.

Depuis son ouverture, l'ABC a vu 850 000 entrées. Si son objectif d'un million en une décennie n'a pas été atteint à cause de la pandémie, on peut croire que ce sera bientôt chose faite. 100 000 parties de bowling ont été jouées et 95 000 scolaires ont pu bénéficier de cet équipement.

Tous les éléments sont réunis dans cet équipement, dirigé par Bertrand WASSELIN : L'apport supplémentaire au développement touristique du territoire, l'apprentissage de la natation, l'offre de détente et de remise en forme dans cet espace ludique.
L'ABC offre un choix de prestations de loisirs aquatiques et un bowling pour petits et grands :

L'espace aquatique

- un bassin sports et loisirs de 250 m2 (4 couloirs)
- un bassin ludique de 160 m2
- une pataugeoire de 25 m2
- un tobogan
- un bassin ludique à l'extérieur de 200 m2 avec pentaglisse de 4 pistes

L'espace bowling

- Un bowling de 6 pistes
- Snack-bar

L'espace forme et bien être

- une salle de cardio-training
- un hammam
- deux saunas
- un jacuzzi
- un espace détente avec banquette chauffante.

Bon Anniversaire l'ABC …

Anne LEBRUN

HISTOIRE … de l'ORIGINE de la CROIX de LORRAINE

Monument de Colombey-les-Deux Eglises

La Croix de Lorraine est désormais attachée au Général de GAULLE et à la Résistance Française pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Un spécimen monumental de cette croix domine d'ailleurs la région de COLOMBEY LES DEUX EGLISES, terre d'adoption de la famille du Général.

Mais savez-vous qu'elle est l'HISTOIRE de cette CROIX ?

Amiral d'ARGENLIEU

C'est en juillet 1940 que le Général de GAULLE, en concertation avec l'Amiral Georges-Thierry d'ARGENLIEU et du Vice-Amiral Emile MUSELIER, adopte la Croix de Lorraine comme symbole de leur mouvement de résistance.

C'est en cherchant un symbole à opposer à la croix gammée nazie que la croix de Lorraine s'est imposée.

Vice-Amiral MUSELIER

Pavillon de Beaupré des bâtiments des Forces navales françaises libres

MUSELIER, dont le père est originaire de la Lorraine, propose cette croix qui orne également l'insigne du 507ème Régiment de Chars de Combat dont de GAULLE est Colonel de 1937 à 1939.

Pendant la 2ème Guerre Mondiale, cette croix est arborée, avec les couleurs de la France, sur les navires, chars puis combattants de la France Libre.

A l'origine, la croix de Lorraine est aussi appelée croix d'Anjou. En effet, elle figure un reliquaire à double croisillons contenant des morceaux de la vraie croix.

Ramenée au XIIIème siècle, par le Chevalier d'ALLUYE de retour de Croisades, ce reliquaire est conservé par les Cisterciens de l'Abbaye de la Boissière dans le Maine et Loire. Au siècle suivant, les moines menacés par la Guerre de Cent ans, se réfugient à Angers, où ils emportent le reliquaire de la Vraie Croix, vénéré par Louis 1er d'Anjou.

Croix d'Anjou conservée par les sœurs de la Grouardière à la Baugé-en-Anjou

Portrait équestre du Duc René II de Lorraine

Mais c'est le petit-fils de ce dernier, René II, qui impose ce symbole de Lorraine. La double croix en étendard, il bat les Bourguignons de Charles le TEMERAIRE et leur croix de Saint-André, près de Nancy en 1479.

La CROIX D'ANJOU devient ainsi l'emblème de la LORRAINE

Arrivée du Général de Gaulle à Alger dans un avion frappé de la Croix de Lorraine Mai 1943

Marc DELETOILLE

Club Générations Mouvement
Les Aînés Ruraux

La Présidente et les 60 membres
du Club Générations Mouvement
vous présentent leurs Meilleurs Vœux
Bonheur, santé, loisirs ...

Si vous aimez la convivialité, n'hésitez pas à nous rejoindre
chaque mardi pour un après-midi récréatif :
Cartes, jeux de société, etc ...
autour d'un goûter toujours apprécié !

Cette fin d'année 2022, nous a réunis autour
d'un repas de Noël au restaurant de l'Agriculture.

En ce début d'année 2023, nous aurons le plaisir de nous rassembler
pour déguster la Galette et tirer les rois.

Bonne Année à tous

au plaisir de vous accueillir parmi nous !

Renseignements auprès de Madame DEVIENNE
Présidente du Club 06 27 42 79 36

Thérèse DEVIENNE

Etat Civil 2022

Naissances

5 février	Eliott BOUCRY	*22 juillet*	Vianney HURTREL
6 février	Luna GOLARD	*24 septembre*	Ulysse PRUVOST
16 février	Candice BLANCHARD	*11 octobre*	Romain DELBE
6 mars	Sören LAZAREK	*12 octobre*	Thaïs THION
11 mai	Dorian DEBAILLEUX	*20 octobre*	Auguste PRUVOST
23 mai	Ruben CARÊME	*21 décembre*	Jade HANQUIEZ VAHE

Mariage

Laurence BUCQUET & Bruno JOURNO

Décès

15 janvier	Jean POULAIN	*24 août*	Noël LETHELLIEZ
7 mars	Guy DUPIERRIS	*29 septembre*	Angélina VISENTIN-LOMBART
11 mars	Huguette HENNERE-DE GRAVE	*18 octobre*	Maurice RIBREUX
1er avril	Marcel FOURNIER	*23 octobre*	Nadine DARREAU-DUVIVIER
7 avril	Geneviève LEMOINE-DELATTRE	*30 octobre*	Jacques BLANCHARD
9 avril	Yvette DUTATE-ROY	*30 octobre*	Bernard DOUCHET
19 avril	Gérard DUHAUTOIS	*20 novembre*	Madeleine OBRY-GRAVE
6 août	André DUFLOS	*1er décembre*	Denise WATEL-RONGER

L'abbé Vincent Blin

UN NOUVEAU PRETRE POUR LA PAROISSE NOTRE DAME EN HESDINOIS…

Notre communauté, 16 villages et 15 clochers, regroupée avec Notre dame des Campagnes (Campagne-les-Hesdin/8 communes) et Notre Dame des vallées (Beaurainville/16 communes) était habituée à l'abbé Jan Was, aidé de l'abbé Denis Larzet (prêtre aîné) : célébrations, baptêmes, mariages …

L'abbé Jan Was a souhaité faire valoir ses droits à « la retraite », il devient donc « prêtre aîné au service du doyenné » tandis que l'Evêque, Monseigneur Olivier Leborgne, récemment nommé à Arras, nommait l'abbé Vincent Blin sur le secteur.

Qui est-il ? …

Né en 1966, Vincent Blin est issu d'une famille chrétienne pratiquante. Arrivé à l'âge adulte, il fait des études et devient ingénieur en génie civil, constructions mécaniques. Il prépare la confirmation, fait un pèlerinage en Terre Sainte avec d'autres étudiants et se découvre une vocation « d'aider les autres », surtout les plus pauvres, les marginaux…Il part donc en coopération 3 ans au Chili au service de jeunes toxicomanes… Sa foi lui fait dire que là où des gens veulent vivre l'amour fraternel et le partage, il y a Jésus… L'important est de le chercher, alors pourquoi ne pas être prêtre ? C'est alors le début de nouvelles études, théologiques cette fois, et son ordination le 20 juin 1999. Il sera nommé dans différentes paroisses, urbaines et rurales, puis au service de l'Evêque, vicaire épiscopal puis vicaire général.

D'un naturel confiant, il arrive dans l'Hesdinois avec des projets. Il veut aller à la rencontre des différents villages, des personnes qui forment cette communauté qui lui est confiée…

Mais pour commencer, il accueille en cette période de rentrée, Monseigneur Olivier Leborgne, Evêque du diocèse d'Arras nommé récemment à cette fonction. Lui aussi veut connaître les réalités de ce territoire afin d'adapter les projets de « l'Eglise » aux personnes qui la forment…

Marie-Elisabeth CANDEILLE

INFOS Pratiques

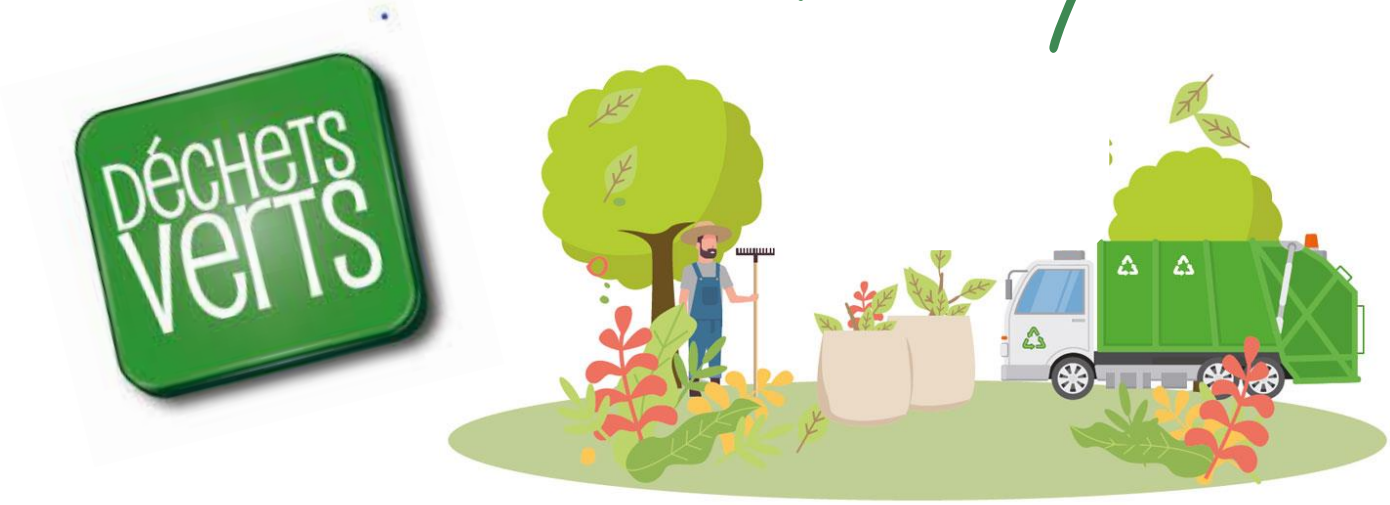

Les ramassages sont prévus les lundis :

20 mars – 17 avril – 15 mai - 19 juin - 17 juillet
21 août – 18 septembre – 16 octobre – 20 novembre

RAPPEL *des quelques règles à respecter*

La Commune n'assurera que l'enlèvement des déchets verts conditionnés dans des poubelles, containers ou sacs normalisés (poids limité à moins de 20 kg), sous respect des consignes ci-dessous :

- sacs obligatoirement ouverts,
- rosiers interdits,
- Petits branchages : maximum 1,2 mètre de long et 5 cm de diamètre, fagotés avec de la ficelle ou de la corde.

Respecter les rues, ne pas laisser vos déchets verts « en vrac » et veillez à ce que ceux-ci soient bien « calés » en cas de vent, et sans gêne pour le passage.

INFO DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE ET DE PASSEPORT

Pour toute demande de carte d'identité électronique ou/et de passeport biométrique, merci de faire votre pré-demande en ligne sur le site de ANTS (lien : https://passeport.ants.gouv.fr/), et de prendre rendez-vous en Mairie d'Hesdin au 03.21.86.71.68. Il faudra vous munir des documents nécessaires listés ci-dessous.

CNI MAJEUR

- la pré-demande que vous aurez préalablement imprimée (ou le numéro de pré-demande) ou le dossier papier dûment complété,
- 2 photographies conformes aux normes (le front et les oreilles dégagés, la bouche fermée, sans lunettes, sur un fond uniforme),
- un justificatif de domicile de moins de 1 an (*avis d'imposition, taxe d'habitation, échéancier gaz ou électricité vérifier que l'adresse de consommation et de facturation sont identiques*). Si vous êtes hébergé : justificatif de domicile, attestation d'hébergement de la personne chez qui vous résidez depuis plus de 3 mois et carte d'identité de l'hébergent.
- Livret de famille,
- Ancienne carte. En cas de perte ou de vol, déclaration (document à télécharger *(https ://hesdin.fr/wp-content/uploads/2021/05/declaration-de-perte-CNI-PASSEPORT-PDF)* et 25 € en timbres fiscaux.

CNI MINEUR : mêmes documents + un acte de naissance de moins de 3 mois *(si c'est une 1ère demande – si perte/vol ou si la carte est périmée de plus de 5 ans*), livret de famille, carte d'identité des 2 parents, en cas de séparation des parents : jugement de garde et une attestation de l'autre parent autorisant l'établissement de la carte.

de Centre Socio Culturel

Les communes d'Hesdin, Huby-Saint-Leu, Marconne, Marconnelle et Sainte-Austreberthe, ont souhaité s'engager dans le développement d'un projet de centre socio culturel.

Cette démarche commune vise à recueillir les attentes, les envies et les souhaits de toutes les personnes qui font vivre le territoire.

En tant qu'habitant, votre implication est primordiale pour prendre en compte les paroles et faire de ce projet une véritable ambition d'agir ensemble.

Une première réunion « causerie publique » a eu lieu le samedi 03 Décembre 2022 à la salle des fêtes de Marconne.

Lors de cette réunion, les personnes présentes ont pu dialoguer ensemble, échanger avec Monsieur Anthony MERLIN, chargé de mission, afin de mettre en commun les différentes attentes des habitants sur ce projet :

- *mise en place d'ateliers, d'activités diverses, (sans empiéter sur les structures existantes)*
- *lieu de rencontre pour créer du lien entre les jeunes et les moins jeunes,*
- *impliquer les jeunes dans les prises de décisions …*

Une nouvelle réunion aura lieu probablement au mois de janvier afin de synthétiser les besoins et attentes des habitants.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Monsieur Anthony MERLIN au **06 62 32 67 71.**

Isabelle TIRMARCHE

iNTéRESSANT

REMONTER LE TEMPS ET OBSERVER les évolutions du territoire !

L'IGN (***Institut National de l'information géographique et forestière***) vous propose un accès gratuit à sa bibliothèque constituée de près de 4 millions de cartes et photos aériennes.

Ce portail thématique a pour vocation la diffusion des données anciennes IGN (photos et cartes), leurs visualisations gratuites ou encore leurs téléchargements.

Il permet la comparaison de cartes et de photos avec plusieurs modes de visualisation. La couverture ortho photographique « avant 1965 » par exemple vous permet de remonter le temps en présentant la France vue du ciel entre les années 1947 et 1965.

Remonter le temps permet ainsi d'observer la mutation des paysages au cours du temps (exemples : *déplacement de la bordure littorale, évolution des forêts, urbanisation du territoire, aménagements industriels, réseaux routiers, déprise agricole* ...).

à titre d'exemple :

à gauche Marconne aujourd'hui

à droite Marconne en 1955

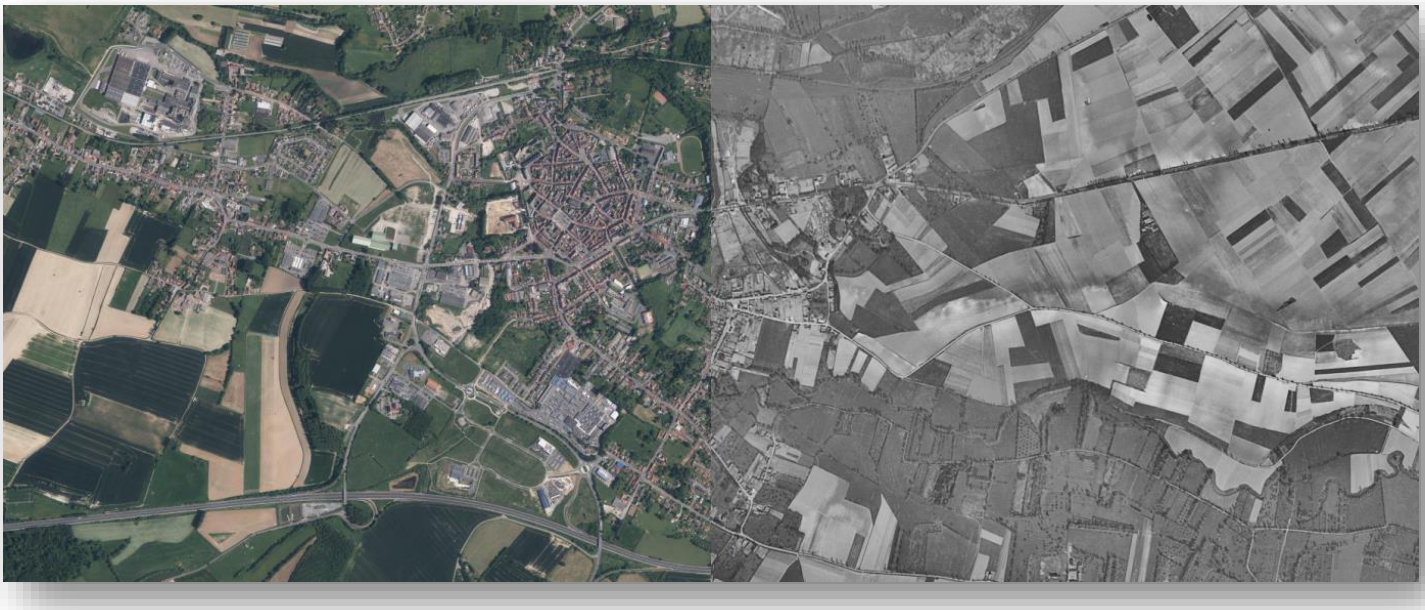

N'hésitez pas à aller visiter ce site, vous serez surpris des résultats obtenus !
https://remonterletemps.ign.fr/

Isabelle TIRMARCHE

Fait divers dans la Commune en 1933 !

L'HORRIBLE CRIME D'UN OUVRIER AGRICOLE A MARCONNE, PRÈS D'HESDIN

AUX ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Le misérable de Marconne, qui poignarda une fillette, ira au bagne à perpétuité

30 AOUT 1933
Agression de la petite Alfréda !

L'affaire émeut l'opinion régionale. La victime est une petite fille de 11 ans, son agresseur un vétéran de 14-18 qui a très mal tourné !

Tout commence un mercredi soir de la fin de l'été 1933. La petite Alfréda Dauvergne, 11 ans, part rejoindre sa mère dans les champs, sur les hauteurs de Marconne. Ses parents y ont un lopin de terre, du côté de la chapelle de Notre-Dame du Chêne. Alors qu'elle approche du but, elle est accostée par un homme qu'elle connaît, un ouvrier agricole sans domicile fixe.

La jeune fille est grande et belle, fait plus que son âge, les intentions de l'homme sont claires. Agressée, elle se débat, l'homme la poignarde. Le poumon est perforé, l'estomac touché. Mais mue par une extraordinaire volonté, Alfréda parvint à rejoindre, presqu'en rampant, le domicile familial, après avoir chuté plusieurs fois. « Maman, c'est Arthur ! » parvient-elle à dire. Le coupable est désigné, il est connu de la famille qui lui offre la charité régulièrement.

C'est dans une grange de Willeman que les gendarmes arrêtent le lendemain Arthur Blondel, né en 1891 à Lille. Le ***Grand Echo du Nord***, le jour de son arrestation, livre le portrait d'un homme en perdition, qui révèle aussi la difficulté pour les rescapés de Grande Guerre, à se reconstruire : « *il vit depuis longtemps séparé de sa femme. Quoiqu'appartenant à une honorable famille de Lille, Arthur Blondel devint, après-guerre, un véritable dévoyé. Au cours des hostilités, il fut blessé et cité deux fois à l'ordre du jour. A l'Armistice, il fut réformé pour trouble cardiaque et paludisme. Bon soldat, Blondel devient mauvais citoyen.* » Un vrai dur, même, qui s'est fait tatouer sur la poitrine « vaincu mais non dompté », à l'époque où le tatouage ne relevait pas de la cosmétique.

Le crime d'une brute

Nous avons relaté le geste horrible d'Arthur Blondel (à droite), qui frappa d'un coup de couteau, à Marconne (Nord), une fillette, Alfreda Danvergne (à gauche).

Empoigné par les gendarmes, alors qu'il est sur le point de prendre le train en direction d'Anvin, l'homme avoue et l'arme du crime est retrouvée. Lors de la reconstitution, effectuée dans la foulée de son arrestation, il échappe de peu au lynchage par la population.

Incarcéré à la prison de Montreuil, il est traduit aux assises en mars 1934. La petite Alfréda a passé six mois à l'hôpital mais elle est tirée d'affaire. Blondel est condamné aux travaux forcés à perpétuité, direction Cayenne.

Alfréda Dauvergne, elle, est décédée en 2001 à Hesdin, à l'âge de 78 ans.

Source : article de Philippe Lambert – La voix du Nord du Lundi 21 novembre 2022.

Quelques nouvelles du Comité des Fêtes …

Le **Loto** *prévu en* **mars 2022** *n'a pas pu avoir lieu compte-tenu, notamment, d'un manque d'effectif pour assurer une préparation sereine. Cela n'est que partie remise car cet évènement aura de nouveaulieu le* **12 mars 2023** **!**

Le **dimanche 3 Avril 2022**, *un* **« Concours de « Belles Poules »** *a été organisé mais n'a pas su convaincre le public venu peu nombreux … (avec également un concours de dessin pour les enfants, structure gonflable) ; nous renouvellerons quand même cette action le* **10 avril 2023** *… préparez et choyez vos poules !*

En **Avril 2022**, *afin de financer la recherche contre le cancer, en partenariat avec le Lions Club, le comité a fait l'acquisition de bouquets de tulipes équivalent à un don de 300 euros.*

La **Brocante** *a eu lieu le* **5 juillet**, *(changement de date cause élections), et n'a pas trouvé le succès escompté, comme dans d'autres communes malheureusement … nous espérons que la prochaine brocante fixée au* **18 juin 2023** *retrouvera son public et ses participants habituels !*

En **septembre 2022**, *la* **Ducasse** *a trouvé de bons moments, avec notamment le spectacle de « Sylvie And Co », qui pour des raisons de place (estrade trop petite à Marconne), a été exceptionnellement délocalisé au théâtre Clovis Normand d'Hesdin.*

Grâce aux actions menées par le comité, un don de 300 euros a pu être versé à l'association « **Isaac** » (présidée par Miguel, pompier à Hesdin et papa du petit Isaac) ; cette contribution financière permettra d'apporter une aide au petit garçon, atteint de la myopathie de Duchenne (*une maladie génétique provoquant une dégénérescence progressive de l'ensemble des muscles de l'organisme*). Le petit Isaac est suivi à l'hôpital Jeanne de Flandres de Lille et l'hôpital Rousseau à Paris. Il devrait partir dans les prochains jours pour un essai clinique à l'Hôpital Raymond Pointcaré à Garches.

Le **Mercredi 14 Décembre** *le comité a organisé le* **Noël des enfants** *avec une séance de cinéma et présence du Père Noël ! Les enfants étaient réjouis et ont pu déguster les gaufres préparées par les membres du Comité.*

Enfin, pour clôturer cette année, un **Concert exceptionnel des Voies Amies**, *a eu lieu à l'église de Marconne, le* **dimanche 18 Décembre**, *avec distribution de chocolat chaud à l'issue de la représentation*

Nous espérons que l'année 2023, qui sera riche en évènements, pourra compter sur votre présence nombreuse aux différentes actions que nous tentons de mener ! plus vous serez nombreux, plus les dons aux différentes associations et aux écoles de Marconne seront nombreux …

Isabelle TIRMARCHE

Retour en Images ...

14 décembre

18 décembre

19 décembre – Noël solidaire

Rétrospective

25 JANVIER	Les Tuches 4	*47 participants*
22 FEVRIER	Le Test	*80 participants*
22 MARS	Maison de Retraite	*114 participants*
26 AVRIL	Alors On Danse	*30 participants*
10 MAI	La Brigade	*89 participants*
14 JUIN	Ténor	*84 participants*
20 SEPTEMBRE	Les Vieux Fourneaux 2	*102 participants*
11 OCTOBRE	Rumba la Vie	*72 participants*
15 NOVEMBRE	Le Nouveau Jouet	*73 participants*
6 DECEMBRE	L'Innocent	*58 participants*
7 DECEMBRE	Tempête *(action Lions Club)*	*45 participants*

13 DECEMBRE - Séances de cinéma offertes aux enfants des écoles pour Noël

14 DECEMBRE - Samurai Académy – offert aux enfants de la commune pour Noël

Encore un grand MERCI « aux fidèles »
ainsi qu'à la MFR de Marconne !

N'Hésitez pas à en parler autour de vous !

PLANNING 2023

séance le mardi

31 Janvier - 14 Février
7 Mars - 11 Avril
16 Mai - 20 Juin
12 Septembre - 10 Octobre
14 Novembre - 12 Décembre

LE LOUVRE-LENS A FETE SES DIX ANS !

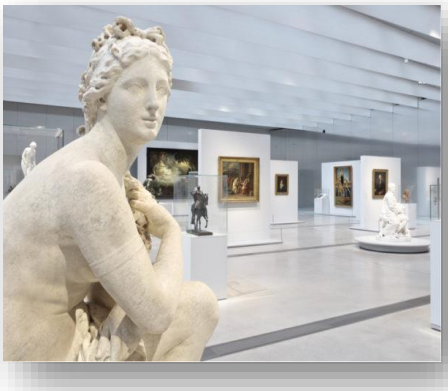

Au Louvre-Lens, c'est la galerie du temps qui passe … un succès immédiat il y a 10 ans, comme une déflagration dans la région Lensoise, une nouvelle fierté aussi pour toute une région : le Grand Louvre de Paris inaugurait son Louvre-Lens le **4 décembre 2012** !

En 10 ans, d'aventures humaines et artistiques, le Louvre-Lens a su, avec l'ensemble de ses partenaires, relever le défi de la transformation du territoire.

La Galerie du temps est véritablement le cœur du Louvre-Lens. Dans une scénographie élégante et novatrice, elle expose plus de 200 chefs-d'œuvre du Louvre, selon une présentation chronologique allant du 4e millénaire avant notre ère jusqu'au milieu du 19e siècle. Un parcours inédit à travers l'histoire de l'art et de l'humanité, croisant les époques, les techniques et les civilisations !

La Galerie du temps offre un aperçu unique de l'histoire de l'art et en livre les repères essentiels, par le biais d'un véritable condensé des collections du Louvre. Les œuvres réunies reflètent le plus fidèlement possible la variété et les particularités de ces dernières. Elles embrassent son ampleur chronologique – de 3500 avant J.-C. à 1850 – et géographique – de l'Iran à l'Amérique du Nord et de la Scandinavie au Yémen.

Toutes les civilisations et techniques sont représentées. Seuls les arts graphiques et les textiles, exigeant des conditions particulières de conservation, ne sont pas exposés dans la Galerie du temps, mais ils trouvent régulièrement leur place dans le cadre d'expositions temporaires.

La galerie du temps est une exposition vivante. Sa présentation n'est pas figée : chaque année, à la date anniversaire du musée le 4 décembre, plusieurs dizaines d'œuvres sont remplacées, offrant alors un parcours revisité.

N'hésitez pas à aller visiter ce superbe musée de notre région

Sources : site du Louvre-Lens et journal La Voix du Nord

Environnement
MIEUX CONSOMMER

L'électroménager

Vos appareils électroménagers sont responsables d'une grosse partie de vos dépenses énergétiques. Cela s'explique par leur fonctionnement qui nécessite pour certains à la fois une alimentation en eau et électricité. Lorsqu'une machine à laver le linge tourne à 60° ; elle consomme la même énergie qu'une lampe allumée pendant 2 jours. En limitant la température à 30°, ce ratio tombe à l'équivalent d'une consommation d'éclairage de sept heures. Privilégier les appareils de classe énergétique « A », c'est avant tout une économie sur le long terme ! A savoir, un appareil électroménager classé A++ consomme 20 % de moins qu'un appareil A+.

A savoir également, que l'usage d'un sèche-linge équivaut à la consommation énergétique de deux lessives.

CONSEILS

Décongélation des aliments :
Je place mes produits à décongeler dans le réfrigérateur, cela fait diminuer sa température sans que j'utilise d'autre énergie.

Je répare ou fait réparer mon petit électroménager :
J'évite de générer des déchets et de nouvelles dépenses qui ont un impact sur l'extraction des matières premières.

Je dégivre le congélateur :
3 mm de givre majore de **30 %** de consommation d'électricité et **1 cm** de **50 %.**

J'éteins les appareils en veille :
Télévision, lecteur DVD, ordinateur etc... Ces équipements restant en veille inutilement dans chaque foyer! Cela représente jusqu'à **11 %** de la facture électricité car même éteints, certains appareils continuent de consommer de l'énergie. En France, les appareils en veille représentent un coût de 2 milliards d'euros par an soit la consommation de 2 centrales nucléaires.

Joël BOULARD
Société de Chasse

OUVERTURE SAUVAGE

DES POINTS D'EAU INCENDIE

Quelles sanctions pénales ?

Durant les périodes de canicule, certains cherchent à se rafraîchir par tout moyen y compris en forçant une borne d'incendie ; cette mode, appelée **« street-pooling »** ou **« piscine de rue »,** sévit en France depuis plusieurs années.

Forcer les bornes d'incendie pour se rafraîchir ou créer des piscines artificielles en pleine rue est une pratique qui présente un certain nombre de dangers. Entre le risque lié à la pénurie d'eau, *qui peut être problématique*, en particulier si un incendie se déclare à proximité, les blessures et accidents dus à la forte pression de l'eau, ou bien encore le risque d'électrocution si des équipements électriques sont touchés, la pratique est dangereuse !

En outre, porter atteinte à une borne d'incendie entraîne une mobilisation des services de secours pour la refermer. A cette occasion, des tensions, voire des agressions, ne sont pas rares.

On notera également les baisses de pression sur le réseau, les dégâts des eaux pour les sous-sols avoisinants, ainsi que le gaspillage d'eau potable, surtout en période de sécheresse, et le coût financier qui en découle.

Ainsi, en juin 2017, lors d'un évènement de canicule, 500 bouches à eau avaient été vandalisées en une seule journée en Ile-de-France, occasionnant la perte de 150 000 mètres cubes d'eau !!!

Compte-tenu de l'inadaptation de l'arsenal juridique existant, le gouvernement à envisager une sanction depuis février 2022.

Le décret du **15 février 2022** a créé le nouvel article **R.644-6 du Code pénal** qui prévoit que « *le fait de procéder, sans motif légitime, à l'ouverture d'un point d'eau incendie ayant pour effet d'entraîner un écoulement d'eau est puni d'une amende prévue pour les contraventions de la 4ème classe* », soit 750 euros d'amende au maximum.

Cette infraction s'applique même si aucun dommage n'a été causé à la borne d'incendie. L'amende forfaitaire est prévue pour cette infraction (19° du I de l'article R.48-1 du CPP – 135 euros d'amende forfaitaire).

Toutefois, les agents de police municipale et les gardes champêtre ne sont pas compétents pour constater cette contravention par procès-verbal, cette infraction n'ayant pas été ajoutée à l'article R.15-33-29-3 du code de procédure pénale. Ils devront donc rédiger un rapport.

Source : Géraldine BOVY-HOSY

Patrick HERBIN
Président du Syndicat des eaux

LA DANSE FOLK

La danse folk ? qu'est-ce que c'est ?

Non ce n'est pas de la danse folklorique, cela n'a rien à voir avec la country, ni avec la danse classique. Cela vient des traditions populaires, en Europe et dans les régions françaises.

Les danses folk se dansent à deux, à trois, ou en groupe. Ce sont des danses faciles à apprendre, faites pour le plaisir de danseurs. Les changements de partenaires se pratiquent de manière naturelle et spontanée, qui entraînent incontestablement une ambiance ludique, accueillante, décontractée et conviviale. Pour apprendre, il faut pratiquer et c'est facile, se laisser guider par la musique et le partenaire.

Quelques-unes des danses folk :

- en ronde : gigue, cercle circassien…
- en chaîne : branle, gavotte, hanterdro (origine bretonne) …
- en couple : scottish, mazurka, valse écossaise…
- en couple, trio ou quatuor : bourrée…

Le club de la « Rainette » vient poser ses pas de danse à MARCONNE, salle « Victor Delefosse », à partir du 10 janvier prochain.

Les ateliers ont lieu un mardi sur deux, de 20 à 22 heures dans une ambiance détendue et conviviale. Pas besoin de savoir danser, on vous montre et on vous emmène.

Venez nous rejoindre, de 7 à 97 ans, c'est facile, c'est bon pour la forme et le moral.

A très bientôt !

Anne LEBRUN

Pour d'éventuels renseignements, vous pouvez contacter :
Maryline marydal@orange.fr ou ***Anne*** ad.lebrun@orange.fr

Les Frelons Asiatiques

Un véritable fléau !

Le territoire des 7 Vallées n'a pas été épargné par l'invasion des frelons asiatiques !

Plusieurs communes et leurs habitants ont dû faire face à la découverte de nids imposants, parfois situés à plus de vingt mètres de hauteur, à la cime des arbres.

Les particuliers se sont tournés vers les collectivités (mairies, communauté de communes) pour demander de l'aide. Les élus sont arrivés à la conclusion que le problème devait être appréhendé dans son ensemble, à l'échelle de l'intercommunalité.

Lors du dernier conseil communautaire, le Président, Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX a annoncé qu'une centaine de pièges avait été commandés, et qu'un exemplaire serait offert à chacune des 69 communes ; Il s'agit d'un modèle qui a fait ses preuves, d'un coût unitaire de 80 euros.

Lors du conseil communautaire du 14 novembre 2022, l'ancien député, Monsieur Robert THERRY est venu présenter la situation, les dangers qu'elle représente, et le modèle du piège qui a été retenu.

Monsieur THERRY a ainsi précisé que le piège *« permet un piégeage sélectif, en épargnant les autres insectes. Il a été récompensé deux fois au concours Lépine. Il faut l'installer dès la fin du mois de Février, mais il peut rester en place toute l'année.* »

Pour Monsieur THERRY, apiculteur, qui s'est spécialisé sur cette question, le constat est alarmant ***« on ne pourra pas éliminer le frelon asiatique, mais on peut lutter contre, avec une dizaine de pièges à terme par commune. On va sauver des vies. »***

Selon lui, l'autre arme à déployer est la communication. ***« il faut que les habitants soient bien informés et vigilants. Dernièrement, dans un village, on se doutait qu'il y avait un nid quelque part. On l'a cherché et on l'a trouvé, ce qui a permis de le détruire. Cette démarche sera d'autant plus importante au printemps prochain car « les fondatrices vont créer des nids primaires qui vont se multiplier. Un nid qui n'est pas détruit, donnera dix à vingt nouveaux nids l'année suivante, dans un rayon de 3 à 4 kilomètres … »***

La commune de Marconne a également passé commande pour l'achat de trois de ces pièges ; ils seront déposés à des endroits stratégiques de la commune ; bien entendu, tout particulier pourra faire l'achat de pièges (des adresses peuvent être communiquées à l'accueil de la mairie) ; il est ici précisé que le coût de prise en charge pour la destruction d'un nid sur les parcelles privées des habitants, reste à leur unique charge (la commune ne prend pas en charge la destruction des nids sur les parcelles privées).

Sources : conseil communautaire du 14/11/2022 et conseil municipal du 15/12/2022

LES VIES DE MARIE DE HONGRIE

SŒUR DE CHARLES QUINT (1505-1558)

Il est des personnages qui, par leur action et les conséquences de cette action, ont marqué leur époque mais que l'Histoire a oubliés, particulièrement quand il s'agit de personnages féminins. Marie d'Autriche, plus connue sous le nom de Marie de Hongrie, est de ceux-là. La ville d'Hesdin, cependant, lui doit beaucoup puisqu'elle a été créée sur ses terres de Marconne.

A l'époque, l'Authie sert de frontière entre le royaume de France et les Pays-Bas dont elle fut gouverneure et auxquels appartient Hesdin (aujourd'hui Vieil-Hesdin), site très disputé de par sa position et qui, de ce fait, changera plusieurs fois de main. En 1553, les troupes de Charles Quint s'emparent du château d'Hesdin. Comme le bâtiment est en très mauvais état et surtout ne correspond plus aux exigences de la guerre moderne, l'empereur décide de raser le site et de le reconstruire à cinq kilomètres en aval sur la Canche. **A sa demande, sa sœur, Marie de Hongrie, lui cède 93 ha de son domaine du Maisnil sur le territoire de Marconne dans un lieu marécageux donc propice à la défense.** Dès le 19 mars 1554, les Etats d'Artois, à la sollicitation de Marie, accordent 30 000 livres pour aider à la reconstruction d'Hesdin. Très vite, les travaux débutent, menés par des ingénieurs italiens considérés comme les meilleurs dans leur domaine. Ce nouveau site, entouré de remparts, s'appellera Hedinfort, quelquefois Hedinfert, pour prendre finalement le nom d'Hesdin. Charles Quint se trouve alors à la toute fin de son règne et Marie de sa gouvernance puisque tous deux se retireront en 1556.

Marguerite d'Autriche

Marie est née le 15 septembre 1505 au palais du Coudenberg à Bruxelles. Son ascendance est prestigieuse. Elle est à la fois archiduchesse d'Autriche par son père, Philippe le Beau, et infante d'Espagne par sa mère, Jeanne de Castille. Elle est la cinquième d'une fratrie de six enfants, parmi lesquels Charles, futur Charles Quint. Son père meurt en 1506, un an après sa naissance, à l'âge de 28 ans. Sa mère, qui l'aimait passionnément et rendue folle par la douleur, ce qui lui vaudra l'appellation de Jeanne la Folle, est incapable d'assumer l'éducation de ses cinq aînés que l'empereur Maximilien, leur grand-père paternel, prend en charge. Il les confie à leur tante, Marguerite d'Autriche, gouverneure des Pays-Bas (qui, à l'époque, couvrent globalement la Hollande, la Belgique et le nord de la France).

Marie et ses sœurs reçoivent la même éducation que leurs deux frères, Charles et Ferdinand. Marguerite d'Autriche fait sien le principe qui sera développé par Montaigne : *« un esprit sain dans un corps sain ».* Marie s'exprime en six langues : latin, français, castillan, allemand, italien, hongrois. Sa tante fait d'elle un esprit curieux, audacieux, avide de connaissances qui aime penser par lui-même. Elle lui apprend à tout passer au crible de l'esprit selon les principes de la Renaissance.

Elle lui donne un goût immodéré de la lecture qui s'exerce dans tous les domaines et lui transmet aussi son goût pour les arts. Marie comprend très tôt qu'en plus du plaisir personnel, le mécénat artistique sert aussi le pouvoir politique.

Les exercices physiques ne sont pas oubliés. Marie est une cavalière émérite qui peut passer des heures en selle et se passionne pour la chasse.

Marguerite d'Autriche se déplaçant beaucoup, elle emmène avec elle ses neveux et nièces, appliquant le principe que les voyages forment la jeunesse.

Charles Quint

L'empereur d'Autriche Maximilien meurt en 1519 et son petit-fils Charles de Habsbourg, frère aîné de Marie, lui succède sous le nom de Charles V, Carolus Quintus en latin, d'où Charles Quint. Le même Charles a précédemment hérité en 1516 de la couronne d'Espagne par ses grands-parents maternels, les rois catholiques Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon, sous le nom de Charles Ier. Il réunit ainsi les deux couronnes et se trouve à la tête d'un immense territoire en Europe et aux Amériques sur lequel, disait-on, le soleil ne se couchait jamais.

A ce niveau de puissance et de rang social, les sentiments amoureux dans le mariage sont exclus. Il s'agit d'alliances dans lesquelles les deux parties doivent trouver avantage. Dès sa prime enfance, Marie est promise à l'héritier du trône de Hongrie qu'elle épouse en 1520 et qui règnera sous le nom de Louis II. Après son mariage, Marie devient reine consort de Hongrie. La vie du couple se partage entre vie fastueuse et turbulences politiques. En août 1526, Louis II meurt noyé sous son cheval. Il a 20 ans et Marie 21. Désormais, elle s'habillera de noir et affirme sa volonté de ne jamais se remarier car elle comprend que son veuvage lui assure une indépendance à laquelle elle n'est pas prête à renoncer. La période qui suit est difficile pour Marie qui éprouve des difficultés financières mais refuse obstinément le remariage.

Marguerite d'Autriche meurt en 1530. Charles Quint propose à Marie, dont il connaît les qualités, de prendre la succession de leur tante en tant que gouverneure des Pays-Bas espagnols. Marie accepte l'offre de son frère et, en juillet 1531, s'installe à Bruxelles au palais du Coudenberg, où elle est née 26 ans plus tôt.

Marie de Hongrie

Charles accorde à sa sœur beaucoup plus d'autonomie que n'en avait Marguerite. Energique, directe jusqu'à manquer parfois de diplomatie, travailleuse infatigable, elle se montre d'une loyauté sans faille envers son frère. Elle comprend vite que de la paix dépendent la prospérité et le bien-être de ses peuples et la stabilité politique de ses états.

La question religieuse occupe évidemment une place essentielle dans ses préoccupations. Elle considère avec intérêt et bienveillance les idées nouvelles mais elle se doit, par loyauté envers son frère, de maintenir la primauté de la religion catholique et de lutter contre le protestantisme mais elle le fera avec beaucoup de souplesse et de modération. Elle sait que les craintes liées à l'instabilité religieuse nuisent au commerce et donc aux revenus tirés de celui-ci. Elle exerce un rôle modérateur et évite ainsi bien des abus et des exactions. Sous l'administration de cette femme de tête et de caractère, fine politique, les Pays-Bas ont vécu une exceptionnelle période de prospérité économique et d'épanouissement artistique.

A partir de 1555, Charles Quint renonce à tous ses titres et, en tant que roi d'Espagne, abdique en faveur de son fils, le futur Philippe II. Fatigué et malade, il se retire en Espagne au monastère de Yuste en Estrémadure. Marie, également lasse, et leur sœur aînée Eléonore le suivent dans sa retraite. Tous trois meurent en 1558. Depuis 1573, le corps de Marie repose auprès de celui de Charles Quint à l'Escurial, la nécropole des rois d'Espagne.

Nouveauté !

PADEL CITY

Un nouvel équipement sportif a vu le jour en août dernier, au champ Sainte Marie : **Le Padel.**

Le Padel est un sport de raquettes. Il dérive du tennis et se joue sur un court plus petit, encadré de murs et de grillages.

Voisin de l'ABC, **Le Padel City** *comporte trois terrains.*
La propriétaire des lieux vous accueille tous les jours de 11 heures à 22 heures 30
(22 heures les samedi et dimanche).

Des créneaux à réserver pour jouer, des cours,
des stages d'initiation pour enfants et adultes,
des mises en relations entre joueurs,
tout est organisé pour les sportifs.

Le Padel City

C'est aussi une restauration rapide et un bar d'été.

Plus d'infos : www.padelcity.fr

https://padelcity.livexperience.fr/ **info@padelcity.fr**

Anne LEBRUN